

PROCOLE SANITAIRE
relatif à l'enseignement en présentiel au LFILM
à la rentrée de septembre 2021
Mis à jour au 31/08/2021

Conformément aux textes en vigueur et au dernier communiqué publié par le MEN le 28 août 2021 intitulé « Déroulement de la rentrée scolaire dans tous types d'enseignement en fonction des contraintes sanitaires » le protocole sanitaire du LFILM est actualisé comme suit :

- Adoption du modèle d'enseignement hybride (présentiel et enseignement à distance)
- Un enseignement à distance en cas de demande des familles ou cluster dans l'établissement.
- Une jauge à 20 élèves en présentiel dans chaque salle de classe.

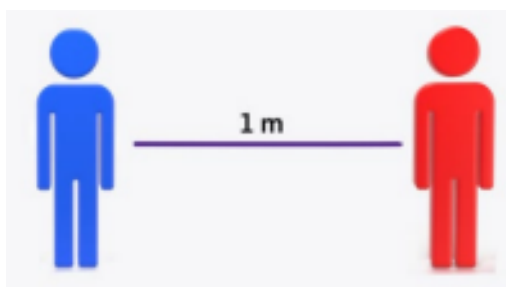
Le fonctionnement du LFILM en présentiel reposera sur le **principe fort suivant** :

Garantir un accueil des usagers du LFILM dans des conditions de santé et de sécurité optimales dans le cadre d'un protocole sanitaire strict tenant compte des contraintes organisationnelles, administratives, psychologiques et pédagogiques.

Le respect du protocole sanitaire par les familles conditionne l'accès des élèves à l'établissement, notamment la fluidité de la circulation devant les sites de l'établissement.

Ce principe repose sur **cinq fondamentaux** :

1- La distanciation physique :



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Les espaces clos (salles de classe, réfectoire...) et les espaces extérieurs (cours...) sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans tous les espaces, une surface de 1m² minimale est à disposition de chaque élève.

Tous les espaces de l'établissement sont mobilisés, y compris pour proposer d'autres activités que celles initialement prévues.

2- Le respect des mesures d'hygiène recommandées par le Ministère de la Santé, les « gestes barrières » :

Ces mesures de prévention individuelles, les plus efficaces à l'heure actuelle contre la propagation du virus, doivent être appliquées en permanence, partout et par tout le monde.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 20 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le nombre de points d'eau à cet effet est renforcé dans l'établissement. **Dans les écoles primaires**, sous le contrôle des adultes encadrants, le lavage des mains est réalisé, a minima à l'arrivée dans l'école, avant de rentrer en classe, notamment après les récréations, avant et après chaque repas pour les élèves concernés, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de ne pas fournir à leurs enfants un flacon individuel de gel hydro alcoolique.

Au collège et au lycée, des annonces régulières seront faites par toutes les voies possibles pour rappeler le respect des « gestes barrières ».

Le port du masque

Pour les personnels du LFILM et des prestataires, le port d'un masque « grand public » est obligatoire au sein de l'établissement.

Le LFILM met à disposition de ses personnels au sein de l'établissement des masques dits « grand public » de catégorie 1, à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans l'établissement.

Pour les élèves,

- Les élèves des écoles maternelles ne portent pas de masque.
- Pour les élèves des écoles élémentaires, les collégiens et les lycéens, le port du masque « grand public » est obligatoire au sein de l'établissement.

Il appartient aux parents de fournir des masques adaptés à leurs enfants (deux masques par jour). Tout élève qui se présentera à l'entrée de l'établissement sans masque ne sera pas accepté.

Des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes compatibles avec le COVID-19.

Le protocole de prise en charge d'un élève symptomatique présent dans l'école est le suivant :

1. Isoler l'élève dans une pièce dédiée sous surveillance
2. Mettre un masque à l'élève concerné
3. Prendre la température
4. Appeler la famille pour qu'elle vienne le chercher ainsi que les enfants vivant dans le même foyer le cas échéant



La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Pour les locaux équipés d'une ventilation mécanique, son bon fonctionnement est contrôlé tous les quinze jours.

3- La limitation du brassage des usagers du LFILM (élèves et personnels) :

Le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter les regroupements et les croisements importants. Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou des parents (voir les rubriques « Accueil et sortie des élèves »).

4- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Le mode opératoire de nettoyage-désinfection au LFILM est détaillé en annexe 1 « Modalités de nettoyage et désinfection ».

5- La formation, l'information et la communication :

La direction du LFILM, dans le cadre des instructions et recommandations des autorités marocaines, établit un plan de communication détaillé à destination des cibles ci-après. Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

Le personnel

Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation doit être adaptée à l'âge des élèves pris en charge et réalisée avant la reprise des cours ou dès le premier jour.

Les parents

Ils doivent se tenir informés clairement via Pronote et les réseaux sociaux des conditions de fonctionnement de l'école ou de l'établissement et de l'évolution des mesures prises.

Les parents jouent un rôle primordial dans le respect des gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.).

Ils surveillent l'apparition d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte à l'école, au collège ou au lycée (la température doit être inférieure à 38°C).

Les élèves

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Une attention particulière est apportée aux élèves en situation de handicap pour leur

permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrière et de distanciation par une pédagogie, des supports ou, le cas échéant, un accompagnement adapté.

L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.

ACCUEIL DES ELEVES et DES PERSONNELS

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour des enfants dans l'établissement scolaire. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans son entourage proche. Aussi, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement scolaire. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Tous les personnels du LFILM et de la DRAFIN de l'OSUI procèdent de la même manière.

Les prestataires du LFILM s'engagent à procéder de la même manière avec leurs personnels présents sur les sites de l'établissement.

Concernant l'arrivée ou le départ des élèves de l'établissement, les mesures suivantes sont mises en place conformément aux principes fondamentaux préalablement définis.

- ✓ Accueil avec prise de température systématique de toute personne qui entre dans l'établissement (caméra thermique)

Pour les écoles primaires :

- ✓ Participation de tous les personnels de l'établissement non enseignants ou enseignants sans charge de classe, à l'arrivée et au départ des élèves.
- ✓ Renforcement des équipes d'encadrement par des animateurs périscolaires
- ✓ Pas de garderie mais un temps accueil prolongé entre 7h45 et 8h15 dans les écoles primaires de Bouskoura et entre 8h00 et 8h30 dans les écoles du centre-ville
- ✓ Mise en place d'un dispositif de dépose minute, interdiction des demi-tours devant le site de Bouskoura, renforcement des contrôles, pour fluidifier la circulation
- ✓ Accueil des élèves et des accompagnateurs autorisés – uniquement pour les élèves de maternelle- aux portes de l'école (porte maternelle et porte élémentaire pour diminuer le volume du flux) avec maintien de la distanciation physique (marquage au sol, barrières, signalisation), lavage des mains (gel hydro alcoolique) et prise de température systématiques par caméra thermique sous contrôle accru.
- ✓ Port du masque obligatoire pour les accompagnateurs autorisés des élèves de maternelle (1 seul accompagnateur autorisé par élève)
- ✓ Déplacement des élèves de maternelle et de leurs accompagnateurs dans l'établissement jusqu'à la classe, organisé selon un dispositif qui respecte la distanciation et évite le brassage (sens de circulation).
- ✓ Accueil des élèves de l'élémentaire dans la cour de récréation. Ils attendent dans la cour de manière distanciée la sonnerie afin de rejoindre leurs salles de classe au signal sonore accompagnés par leur enseignant.

Pour le collège et le lycée

- ✓ Entrée et sortie par les portails habituels selon un dispositif qui respecte la distanciation, évite le brassage (sens de circulation) et permet la prise de température systématique par caméra thermique.
- ✓ Ouverture du portail de 7h25 à 7h45
- ✓ Port du masque obligatoire pour accéder à l'établissement
- ✓ Participation de tous les personnels de vie scolaire à la sensibilisation des élèves sur le respect des gestes barrières et les nouveaux sens de circulation au sein de l'établissement

- ✓ Renforcement de la vie scolaire par des surveillants vacataires afin d'accompagner au mieux les élèves dans l'appropriation des nouvelles dispositions
- ✓ Mise en place d'un dispositif de dépose minute, interdiction des demi-tours, renforcement des contrôles, pour fluidifier la circulation.
- ✓ Les élèves du collège attendent dans la cour de manière distanciée la sonnerie afin de rejoindre leurs salles de classe au signal sonore accompagnés par leur enseignant.
- ✓ Les élèves du lycée montent directement dans leur salle de classe et y attendent leur enseignant.

SORTIE DES ELEVES

Pour les écoles maternelles

- ✓ Déplacement des accompagnateurs autorisés (1 par enfant) dans l'établissement jusqu'à la classe, organisé selon un dispositif qui respecte la distanciation et évite le brassage (sens de circulation) avec maintien de la distanciation physique (marquage au sol, barrières, signalisation), lavage des mains (gel hydro alcoolique) et prise de température systématiques par caméra thermique sous contrôle accru

Pour les écoles primaires

- ✓ Positionnement de tous les élèves par groupe classe dans la cour de récréation élémentaire 5 min avant l'heure de la sortie sous la responsabilité des enseignants.
- ✓ Respect du marquage au sol établi par les accompagnateurs pour la reprise des élèves
- ✓ Sortie cadencée des élèves par niveau, une classe après l'autre, les élèves, en file indienne, dans le respect de la distanciation physique.
- ✓ Les élèves d'élémentaire, dont les accompagnateurs récupèrent un élève en maternelle, attendront dans la cour maternelle.

Pour le collège et le lycée

- ✓ Positionnement des élèves sur les marquages au sol afin de respecter la distanciation et sortie ordonnée sous la responsabilité de la vie scolaire.
- ✓ Sortie cadencée des élèves par niveau, une classe après l'autre, les élèves, en file indienne, dans le respect de la distanciation physique.
- ✓ Respect du marquage au sol externe à l'établissement par les accompagnateurs pour la reprise des élèves
- ✓ Il est formellement interdit aux accompagnateurs de s'attouper devant le portail

RECREATIONS

Les récréations seront cadencées et respecteront la distanciation physique de la PS au collège.

CLASSES DE LA PETITE SECTION AU CE2

Pour Mers-Sultan et Val d'Anfa, les horaires de cours sont les suivants : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00..

Pour Bouskoura 1 et 2, les horaires de cours sont les suivants : de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30

Pour respecter les normes de sécurité sanitaire, deux groupes sont organisés dans chaque classe. Un groupe est pris en charge par le professeur et un autre par l'ASEM de la classe ou un animateur dans un autre lieu proche de la classe.

Il n'y a ni garderie, ni activités périscolaires

CLASSES DU CM1 à LA TERMINALE

Pour le CM1 et le CM2 de Mers-Sultan et Val d'Anfa, les horaires de cours sont les suivants : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.

Pour le CM1 et le CM2 de Bouskoura 1 et 2, les horaires de cours sont les suivants : de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30. Pour respecter les normes de sécurité sanitaire, trois groupes sont organisés. Les salles de classe sont aménagées pour permettre un enseignement hybride avec des élèves en distanciel et des élèves en présentiel. Pour chaque classe, deux groupes viennent sur site, le troisième groupe suit l'enseignement de sa classe à distance selon une organisation quotidienne. *Exceptionnellement, dans l'attente de la réception des ordinateurs individuels pour les élèves de CM1 du LFILM, les écoles primaires accueilleront tous les élèves de CM1 sur leur site, répartis, pour chaque classe, dans deux salles différentes.*

Pour le collège et le lycée, Pour respecter les normes de sécurité sanitaire, trois groupes sont organisés. Les salles de classe sont aménagées pour permettre un enseignement hybride avec des élèves en distanciel et des élèves en présentiel. Pour chaque classe, deux groupes viennent sur site, le troisième groupe suit l'enseignement de sa classe à distance, selon une organisation hebdomadaire.

SUSPENSION DE CERTAINES ACTIVITES

La garderie, les activités périscolaires, la fréquentation des BCD, certaines activités d'EPS sont suspendues.

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est organisée dans les lieux habituels en considérant que les espaces, les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre chaque élève.

A l'école primaire, les élèves seront servis à table dans le respect des conditions sanitaires.

Un protocole sanitaire spécifique à la restauration scolaire est mis en place par le prestataire pour son personnel et ses activités et sera transmis aux familles et aux personnels.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves de CP au CM2, les collégiens et les lycéens, ainsi que les adultes accompagnateurs, doivent porter un masque en permanence.

L'accueil avec prise de température est systématique pour toute personne qui entre dans le véhicule de transport scolaire.

Un protocole sanitaire spécifique au transport scolaire est mis en place par le prestataire pour son personnel et ses activités et sera transmis aux familles et aux personnels.

REUNIONS ET RENCONTRES

La visioconférence sera privilégiée pour les réunions et rencontres au sein de l'établissement.